

ANNEXE 4

RESIDENCES SUCCESSIVES		VOL		VOL		VOL	
		DATE		DATE		DATE	
		N°		N°		N°	
		RUES		RUES		RUES	
		COMMUNE		COMMUNE		COMMUNE	

SPÉCIMEN

ROYAUME DE BELGIQUE **MODÈLE A**

PROVINCE :
ARRONDISSEMENT :
COMMUNE :

ATTESTATION D'IMMATRICULATION

La présente attestation ne constitue en aucune façon un titre d'identité ou un titre de nationalité.

Elle n'autorise pas son titulaire à exercer une activité lucrative sans l'autorisation du Ministère de l'Emploi et du Travail ou du Ministère des Classes Moyennes.

Elle ne vaut qu'accompagnée du document d'identité dont l'intéressé(e) est titulaire.

Délivrée à le

Valable jusqu'au

L'Officier de l'Etat-civil
ou son délégué,

N° SURETE PUBLIQUE :			
NOM :			
PRENOMS :			
ETAT-CIVIL :	SEXE :		
NE A LE :			
NATIONALITE :			
PROFESSION :			
SIGNATURE DU PORTEUR		 PHOTO	
N° F 0,000,000		N° F 0,000,000	

LA DUREE DE VALIDITE EST PROROGEE :

jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué,	SCEAU
jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué,	SCEAU
jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué,	SCEAU
jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué,	SCEAU